

Habilitation Electrique

Ce programme de formation fait partie d'une filière de formation de préparation au Titre Paritaire a Finalité Professionnelle de « **Technicien(ne) en Maintenance industrielle** ». Il peut être suivi indépendamment des autres modules de la filière.

Publics concernés

Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique

Habilitations concernées

BC, BR, B1(v), B2(v) B2v Essai, BE Essai, BE Vérification, BE Mesurage + H0(v)

Indices à choisir selon la définition des Missions du salarié

Durée de la formation

3 jours soit 21 heures

Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire et compter, avoir un bon sens logique, l'esprit curieux et disposer d'une première expérience en milieu Industriel.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur.

Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et appliquer les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions de dépannage, aux travaux hors tension ou au voisinage effectuées sur des équipements ou installations électriques

Savoir se prémunir du risque et appliquer les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification, sur des ouvrages et des installations électriques

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

Attestation de stage

Evaluation :

Validation des compétences par des points réguliers tout au long de la formation

Méthode pédagogique et Encadrement

Méthode pédagogique :

- Séquences théoriques et pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
- Formation théorique sur PC (Logiciel Habilec) et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques.
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque

Programme

Enseignement théorique :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle et échange d'informations du chargé d'exploitation, de travaux électriques et de consignation
 - Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents et différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement
- Matériel de protection individuel et collectif
- Les rôles et titres d'habilitation :
 - Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
 - Chargé de consignation BC : rôle et limite des opérations
 - Chargé d'intervention BR : rôle et limite des opérations
 - Exécutant électricien B1 : rôle et limite des opérations
 - Chargé de travaux B2 : rôle et limite des opérations
 - Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, et essais
 - H0, H0V : rôle et limite des opérations
- Prescriptions et procédure d'exécution des travaux :
 - Organiser, délimiter et protéger la zone de travail ou d'intervention dans l'environnement ou non, de pièces nues sous tension
- Prescriptions et procédure d'exécution des consignations :
 - Effectuer la deuxième étape, analyse de risques
- Prescriptions, mesures de prévention et procédure d'exécution des essais ou des interventions de dépannage
- Connaître et renseigner les documents applicables aux travaux, interventions

Voir la suite du programme à la page suivante

Habilitation électrique (suite)

- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage spécifiques aux travaux ou aux interventions
- Matériels et outillages BT et TBT :
 - Fonction et mesure de protection, séparation de circuit, TBTS, TBTP, emplacements exposés ou exigus.
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Rôle du chargé de travaux et d'essais : respecter et faire respecter les règles et instructions de sécurité
- Enoncer les consignes, mesures de prévention à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoires et plate-forme d'essais).

Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables,
- De mettre en œuvre les opérations de consignation, déconnexion, dépannage, mesurage et essais, lors d'une intervention ou d'une consignation pour travaux
- D'assurer la surveillance des travaux ou d'une zone d'essais,
- De protéger la zone de travail par délimitation, par obstacle ou isolation
- D'évoluer dans une zone protégée,
- De rendre compte des difficultés rencontrées, d'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Mode d'apprentissage :

Formation en présentielle basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

Encadrement :

Formateur expérimenté dans le domaine de la maintenance industrielle.

Moyens techniques et livrable fin de formation

Salle de formation et plateau technique aménagés d'équipement et matériel spécifique

Support de formation

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.